

# **Brèves n°91**

Janvier 2016

### Meilleurs vœux environnementaux \* Bonne Année 2016 \*

#### 



Dans le cadre de son **Cycle d'Education à l'Environnement**, Yvelines Environnement a lancé le 7 janvier à *l'INRA Versailles Grignon*, la nouvelle édition de son jeu-concours destiné aux jeunes des Yvelines de 5 à 15 ans, mais aussi aux foyers d'hébergement du département. Le jeu-concours sera clôturé le **9 avril**.

De nombreux documents aideront les élèves à compléter une nouvelle **grille de mots** et à réaliser une **illustration** du thème mis à l'honneur cette année.

Vous pourrez trouver dans toutes les gares *SNCF* de notre département les bulletins qui vous permettront de participer. Tous les documents et renseignements nécessaires sont également sur notre site internet :

http://www.yvelines-environnement.org/cyclededucation-a-lenvironnement-2015-2016/





## ZAC de Satory à Versailles

Depuis de nombreuses années le plateau de Satory a été l'objet de multiples projets d'expansion à coté ou à la place des activités militaires installées sur le plateau bien avant 1900.

- Dans le cadre de l'OIN Paris Saclay un projet nouveau est lancé depuis 2014 qui vise, sur la partie Ouest du plateau, à installer des activités économiques et des logements. Un dispositif de ZAC est en préparation par l'Etablissement public de Paris Saclay (EPPS) pour conduire ces opérations.
- La zone est très enclavée et ses relations avec le voisinage sont un élément majeur à bien cerner avant de lancer de nouveaux projets. Par ailleurs le plateau n'est pas désertique puisqu'il abrite déjà de nombreuses activités civiles et militaires.
- http://www.save1.fr/actualit%C3%A9s/zac-satory/



# Que va-t-il advenir de « Bon Repos » ?

Cette bâtisse du **XVIIIème** siècle située en bordure d'un parc boisé de plus d'un hectare, avenue de Versailles à Viroflay, lieu dans lequel nombre de personnes illustres se sont succédées, est menacée de ruine si un projet n'est pas très vite mis en œuvre.

Par deux fois *Bon Repos* a échappé à la destruction, mais pour combien de temps encore...?

À ce jour, la sauvegarde du domaine pourrait trouver des alliées en la présence de petits mammifères volants qui y ont trouvé refuge, et qui plus est, une espèce protégée : ce sont les chauves-souris ! Permettront-elles un répit supplémentaire à Bon Repos...?







CPER : Contrat de Plan Etat Région CDT : Contrat de Développement Territorial

# CPER et CDT

- Le CDT Yvelines qui devait tracer les grands projets des années 2016 à 2030 était censé rassembler les financements de ces projets. Malheureusement il a été présenté aux votes des assembles des Yvelines sans aucune concertation avec le document signé entre l'Etat et la Région (CPER).
- Le CPER avait été voté en février 2015 en assemblé régionale et finalement signé entre Etat et Région début juillet 2015.
- Le CDT Yvelines, en version v8, soumis aux assemblées qui l'ont adopté comporte une multitude de cases blanches sur les financements des projets évoqués et ignore le plus souvent les chiffres pourtant antérieurement fixés dans le CPER. Il en affiche parfois même d'autres pour un projet identique.
- SAVE a construit deux documents qui récapitulent les points communs et les nombreuses divergences entre les deux documents. Pour chaque chiffre retenu le lecteur trouvera l'indication précise de la page du document (CPER ou CDT) qui affiche cette information.





## Suite CPER et CDT

### Intitulés des 2 documents :

#### Juillet 2015 : Les projets des Yvelines financés au CPER Etat Région

4 pages pour situer les montants financiers prévus par projets entre 2016 et 2020. Certains projets ne sont que partiellement financés, reste à trouver les "autres" financeurs.

#### Octobre 2015 : Les projets prévus par le CDT Yvelines

4 pages pour mettre en regard projet par projet ce qui est inscrit dans le CDT v8 voté puis signé et ce qui figure dans le CPER de juillet.

Les financements "autres" attendus pour boucler les projets doivent provenir du département, des communes ou encore de la SNCF ou du STIF. La cohérence et la complétude des prévisions reste encore à trouver.

#### **Téléchargeables** sur le site de SAVE :

http://www.save1.fr/actualit%C3%A9s/cdt-yvelines-2015/cper-2015-et-cdt/



# Le Domaine de GRIGNON

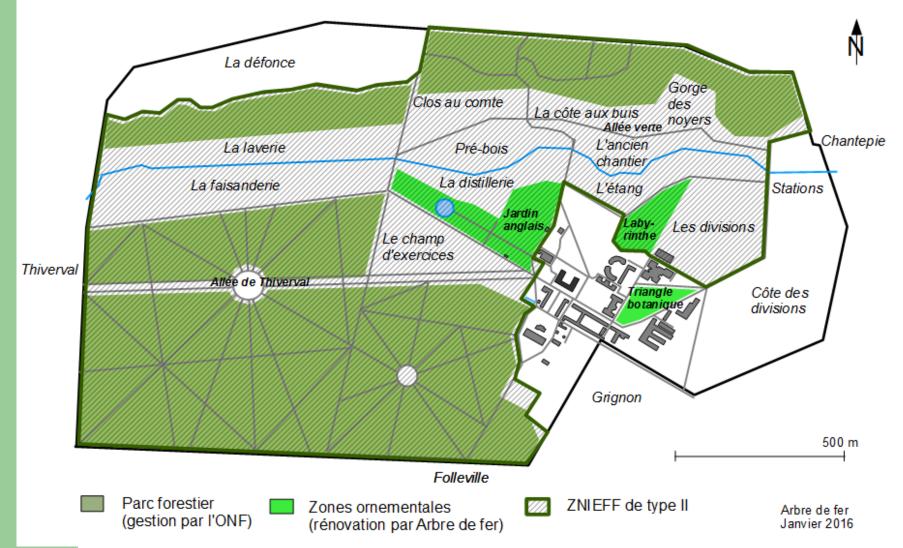


- Le Domaine de Grignon constitue un ensemble exceptionnel, composé de son château de style Louis XIII, classé au titre des Monuments Historiques, de son arboretum, de sa ZNIEFF, du site de sa falunière, de son pigeonnier et d'autres bâtiments remarquables.
- Ce site exceptionnel est l'un des éléments du Patrimoine de la France, qui doit être connu de tous et donc être un lieu ouvert aux promeneurs et aux visiteurs du monde entier. Il représente l'histoire et l'âme de tous ceux qui ont étudié les sciences de la terre et de l'agronomie pendant près de deux siècles, et nous soutenons leur volonté d'y voir conserver leurs souvenirs, leur mémoire, leurs documents et la possibilité de s'y recueillir.
- Il est aussi le berceau de l'agriculture moderne mondialement reconnu ce pourquoi les scientifiques ont pris cette motion le 26 novembre 2015 : <a href="http://civideo.fr/YV">http://civideo.fr/YV</a> ENV/notre-contenu/uploads/2015/09/2015.11.26 Motiondu-CSRPN-Grignon.pdf

Pour tout complément d'information : <a href="http://www.yvelines-environnement.org/le-psg-a-grignon/">http://www.yvelines-environnement.org/le-psg-a-grignon/</a>



#### Zones du domaine de Grignon intra-muros





## Communiqué de presse - 21 sept. 2015 NOUVEL OUVRAGE



# DÉCHETS NUCLÉAIRES, où est le problème ?

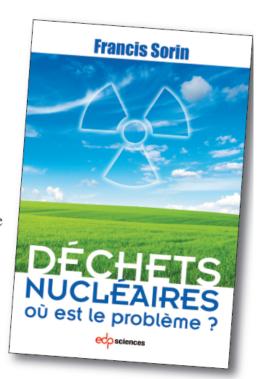
#### Par Francis SORIN

#### Faut-il avoir peur des déchets nucléaires ?

Sont-ils vraiment, comme le pense une partie du public, ce fardeau empoisonné ingérable faisant peser une menace fatale sur nous-mêmes et sur nos descendants ?

Ou sont-ils au contraire, comme l'estiment la grande majorité des scientifiques, des résidus que l'on sait fort bien conditionner et mettre hors d'état de nuire ?

Entre le public inquiet et les ingénieurs rassurants, comment comprendre l'immense décalage des attitudes ? Et comment, face à ces déchets laissés en héritage, faire la part des choses entre ceux qui dénoncent « un crime contre les générations futures » et ceux qui jugent « la difficulté résolue » ?



#### Bref, « Où est le problème ? »

Voici le livre qui tente de répondre très directement à la question.

Sans craindre de bousculer bien des idées reçues, Francis Sorin éclaire ici en quelques chapitres percutants les problèmes et les solutions liés à la gestion de ces déchets en France. Il s'attache particulièrement au devenir des plus dangereux d'entre eux, ceux de haute activité et à vie longue, pour lesquels l'Andra prépare un stockage souterrain dans le cadre du projet Cigéo.



Il montre concrètement ce que sont ces déchets, explique en quoi et jusqu'où leur radioactivité est une menace, décrit et commente le dispositif conçu en France pour les conditionner et les stocker en couche géologique. Les générations futures risquent-elles de pâtir d'un legs aussi problématique ? À cette interrogation majeure, emblématique du débat sur les déchets nucléaires, le livre apporte des éléments de réponse déterminants qui pourront retenir tout l'intérêt du public. Il montre comment les options retenues sont appelées à assurer le confinement de ces résidus avec l'objectif de n'imposer à nos descendants aucune nuisance inacceptable demain, après-demain ou sur le très long terme.

En écho à cette stratégie du stockage géologique adoptée par la plupart des pays « nucléaires », l'auteur aborde l'aspect sociétal du problème pour nous livrer sans langue de bois ses « quatre vérités » sur la « querelle des déchets ». Depuis des décennies, celle-ci n'en finit plus de s'exacerber à travers la contestation du discours des ingénieurs systématiquement nourrie par des opposants avertis et vigoureusement attisée par des cohortes de faux prophètes qui confondent anathème et argumentation.

Au plus près des interrogations du public, c'est une vision d'ensemble de la problématique des déchets nucléaires que propose ici Francis Sorin, à l'aune d'une réflexion personnelle fondée sur des réalités tangibles qui méritent d'être enfin mieux connues et partagées. Une contribution appelée à compter dans le débat nouvellement engagé sur le projet de stockage géologique des déchets nucléaires les plus dangereux.

#### L'auteur

Journaliste scientifique spécialisé dans le domaine de l'énergie et du nucléaire, Francis Sorin est depuis 2013 conseiller à la Société Française d'Énergie Nucléaire après avoir été directeur du Pôle Information de cette société. En tant que membre du Haut Comité pour la Transparence et l'Information sur la Sécurité Nucléaire, où il a siégé de 2008 à 2014, il a directement participé aux travaux de contrôle et d'évaluation de la politique nationale de gestion des déchets nucléaires. Il est l'auteur de nombreux documents et publications consacrés aux orientations des politiques énergétique et nucléaire en France et à l'international.

#### Parution en librairie le 24 septembre 2015

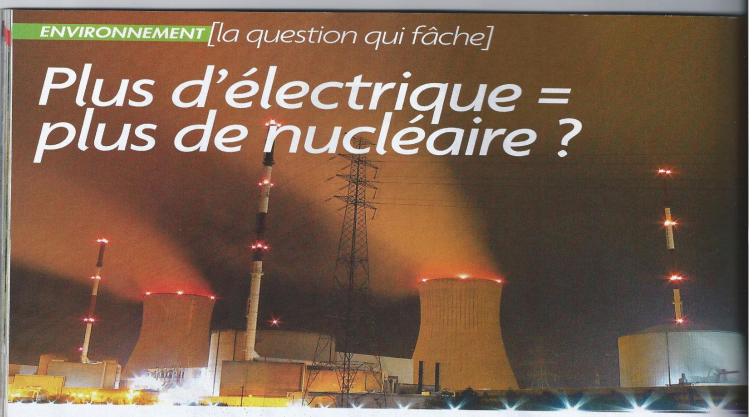
Éditeur : EDP Sciences (www.edpsciences.org) Hors collection - ISBN 978-2-7598-1648-4

160 pages - Prix : 18 €

**Contact Presse**:

EDP Sciences : Elise CHATELAIN elise.chatelain@edpsciences.org - Tél. : 01 69 18 69 87





L'essor programmé de la voiture électrique s'accompagne de certaines psychoses. L'une prétend qu'il faudra augmenter le parc de réacteurs nucléaires pour faire face aux besoins d'énergie. Vrai ou faux ?

e marché des véhicules électriques progresse inexorablement et représente désormais... 1% des ventes. Ce n'est pas encore la révolution électrique, mais cela suffit à alimenter la polémique sur la nécessité de créer de nouvelles infrastructures nucléaires. Selon les sources, on parle de 10 à 15 réacteurs de plus pour la France et même de 100 pour toute l'Europe. En filigrane, l'idée est de laisser entendre que le véhicule électrique n'a rien d'écologique. Nous aurait-on menti ? Pour le savoir, le plus simple est de faire le calcul soi-même. Éternels sceptiques, sachez que les chiffres qui suivent sont des valeurs moyennes. Seuls les ordres de grandeur sont donc à prendre en compte.

Nous consommons chaque année, en France, 500 TWh d'électricité, nos moyens de production étant capables de produire jusqu'à 700 TWh par an. Il circule, par ailleurs, en France, 32 millions de véhicules particuliers, parcourant en moyenne 12 000 km/ an. Considérant qu'un véhicule électrique utilise, en moyenne. 15 kWh/100 km, cela représenterait, si tout le parc français était électrique, une consommation électrique totale de 15 x 120 = 1800 kWh x 32 000 000 = 57 600 000 000 kWh, soit 57,6 TWh. Même en admettant que les pertes en ligne et les pertes de charge soient de 50 % (hypothèse très pessimiste), faire rouler toutes nos voitures à l'électricité nécessiterait au maxi-

mum 86,4 TWh, soit moins de 13% de notre capacité de production totale. Il est donc parfaitement inutile d'augmenter le nombre de centrales nucléaires. Et ce, d'autant que nos carburants "classiques" sont de gros consommateurs d'électricité. Il faut environ 2 kWh pour raffiner 1 litre de pétrole. Ce qui signifie qu'une voiture thermique consomme, en moyenne, 12 kWh/100 km d'électricité, en plus de son carburant. Autre atout du véhicule électrique : puisqu'il se recharge principalement la nuit, cela permet de lisser la demande d'électricité, qui subit de fortes fluctuations dans la Journée. Grâce aux réseaux électriques intelligents ou smart grid, les batteries des voitures peuvent même fournir de l'énergie lors des pics de consommation. À terme, l'essor du véhicule électrique devrait donc favoriser la fermeture de certaines centrales nucléaires, car c'est aussi un bon moyen de stockage des énergies renouvelables intermittentes. Qui l'eût cru !

PAR J.-L. MOREAU





# Nos forêts:

L'ONF vous informe de la fermeture du parc forestier de la Charmeraie du 1er février au 15 mars 2016, en raison de travaux forestiers programmés. Cliquez sur le lien suivant pour plus d'informations :

http://www.yvelines-environnement.org/foret-domaniale-de-st-germain/

- Vous pouvez retrouver également des informations concernant :
- la forêt domaniale de Versailles : http://www.yvelines-environnement.org/chasse-en-foret-domaniale-de-versailles/
- la forêt domaniale de Rambouillet : http://www.yvelines-environnement.org/296-2/
- la forêt domaniale de Fausses-Repose : http://www.yvelines-environnement.org/onf-fausses-reposes/



## **Lecture**

Le livre sur « <u>la flore et la végétation de</u> <u>l'étang de Saint-Quentin-en-Yvelines et ses abords</u> » est sorti.

#### Il est disponible:

- à la **RNN** de Saint-Quentin-en-Yvelines, Rond-point Eric TABARLY, RD 912, 78190 TRAPPES
- à l'ANY, Villa de Chèvreloup, 34 route de Versailles,
  78150 ROCQUENCOURT

#### Informations générales :

- 780 pages
- format 17 x 24 cm
- prix 38 €
- plus de 2000 photos des 554 espèces observées entre 1845 et 2015

Si envoi par La Poste, frais de port à ajouter = 8,50 euros (pour 1 exemplaire, soit 1,5 kg) Commandes aux adresses ci-dessus.

FLORE ET VÉGÉTATION DE L'ÉTANG DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES ET DE SES ABORDS Les plantes sauvages d'une zone humide francillenne héritée de Louis XIV. devenue urbaine **Gérard ARNAL** Joanne ANGLADE-GARNIER

http://www.yvelines-environnement.org/samedi-12-12-conference-de-gerard-arnal/



## « Info »

Si vous souhaitez des informations complémentaires, n'hésitez pas à consulter notre site internet :

http://www.yvelines-environnement.org/

A bientôt ©